



REGLEMENT DE CLASSEMENTS



NORMES

6. Walk Over.

Il faut distinguer deux types de WO:

- le WO excusé
- le WO non excusé (forfait).

De facto, lors des compétitions individuelles, un joueur qui déclare ou est déclaré WO est considéré comme non excusé sauf si le justificatif permet de considérer le WO comme excusé.
Ce justificatif peut être:

- * un certificat médical en cas de maladie ou de blessure
- * un document de police en cas d'accident
- * une attestation de la commune
- * tout autre document que le secrétariat compétent jugera suffisant pour justifier le WO excusé.

-Lorsqu'un joueur est déclaré ou déclare deux fois WO considéré comme excusé endéans une période de 24 mois, le joueur ne reçoit pas de points de pénalités. A partir du troisième WO excusé, le joueur reçoit 3 pts de pénalités pour chaque WO excusé supplémentaire.

-Lorsqu'un joueur déclare ou est déclaré WO non excusé lors de la participation à une compétition individuelle, il reçoit automatiquement 5 points de pénalités.

-Ces points de pénalités s'additionnent aux points de conduite repris à l'article 31 des statuts de l'AFT et entraînent une suspension automatique de 15 Jours une fois le total de 10 points atteint. Lors de cette suspension, le joueur ne peut participer à aucune compétition officielle (individuelle et/ou par équipes). Cette suspension ne peut être active entre le 01 et le 20/10.



REGLEMENT DE CLASSEMENTS



NORMES

Walk Over (suite)

- Chaque point de conduite reçu s'annule automatiquement après 24 mois à la semaine anniversaire.
- Après chaque période de suspension, la fiche « points de conduite » du joueur est remise à 0.
- Un joueur reçoit les points de conduite d'un seul WO par semaine tournoi, peu importe s'il a du déclarer WO dans plusieurs catégories et(ou) tournois.
- Un joueur qui gagne un match par WO ne gagne aucun point bonus « victoire » et « participation »
- Les points de pénalités n'ont donc aucune influence sur le calcul du classement du joueur.

Exemple:

05/03/2020: Wo non excusé	= +5 pts
07/07/2020: premier wo excusé	= 0 pt
12/12/2020: points de conduite (jet de raquette)	= +3 pts
05/03/2022: wo non excusé du 05/03/2020 aboli	= -5 pts
15/05/2022: second wo excusé	= 0 pt
15/06/2022: wo non excusé	= +5 pts
04/07/2022: troisième wo excusé	= + 3pts
Total=	11 pts

Suspension de deux semaines et remise à 0 des points de la fiche individuelle.